

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité  
Direction de l'Insertion  
19866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

**OBJET : Conventions liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association confluence sud-est pour une action d'insertion "interculturalité" et deux actions d'insertion par la santé.**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

Les demandes présentées dans ce rapport ressortent de la politique obligatoire d'insertion. Elles sont portées par l'association confluence sud-est. Les actions relèvent de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'actions.

L'association confluence sud-est propose trois actions préalablement portées par la société coopérative et participative SCOP Confluence que le Département ne peut plus soutenir en tant que société commerciale dans le cadre de l'application de la loi NOTRe.

Les bilans de chacune de ces trois actions sont détaillés dans le tableau annexé.

L'action « *liaisons interculturelles* » en direction de 50 personnes dont 40 BRSA sur le territoire du Pays d'Arles et notamment sur Arles, Tarascon et Châteaurenard consiste à accompagner un public de BRSA et de demandeurs d'emploi d'origine étrangère ou de culture gitane. Le public est très hétérogène en termes de problématiques culturelles (migrants ouvriers agricoles, jeunes issus de l'immigration en déshérence identitaire et sociale, primo-arrivants, gens du voyage sédentarisés), d'âge (40% ont moins de 40 ans), et de projets d'insertion (formation, alphabétisation, insertion professionnelle, insertion sociale).

Les objectifs de l'action visent à :

- favoriser la sortie de l'isolement linguistique et culturel ;
- travailler à l'élaboration d'un projet socioprofessionnel pour une partie du public ;
- proposer un appui technique aux référents sociaux.

L'action présente la spécificité de réserver 10 places aux candidats ayant un projet professionnel avéré et rencontrant de réels freins interculturels.

Ce travail de remobilisation s'effectue au travers d'entretiens individuels (28 heures par BRSA), de regroupements (84 heures par BRSA) et d'ateliers thématiques (48 heures par BRSA) pour un parcours moyen de 6 mois. L'organisme met à disposition de l'action un personnel très qualifié et adapte la localisation des lieux d'intervention aux besoins du territoire.

Les résultats obtenus précédemment sont très satisfaisants. Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/11/2018 au 31/10/2019 avec les mêmes objectifs qualitatifs que le conventionnement 2017/2018 mais pour 12 mois (au lieu de 9 mois), et un public plus nombreux 40 BRSA (au lieu 30 BRSA) avec un financement à hauteur de 40 000,00 €

Les objectifs de l'action santé « *accompagnement du public rencontrant des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'insertion et ayant des problématiques de santé* » en direction de 50 personnes dont 30 BRSA sur le territoire d'Arles consistent à :

- susciter l'insertion sociale et professionnelle en levant les freins inhérents à la non prise en charge des problèmes de santé ;
- aider les personnes à dépasser leurs représentations personnelles et culturelles de la santé et des soins en vue d'un mieux-être ;
- sensibiliser les participants à l'environnement institutionnel, social, associatif et médical afin de favoriser leur orientation et accompagnement, et leur transmettre les codes utiles pour s'inscrire dans un parcours d'insertion.

A cette fin, deux outils sont prévus :

- des entretiens individuels (4 heures par mois et par personne sur 3 mois) destinés à traiter les problèmes personnels des participants afin d'impulser une nouvelle dynamique en termes de projets ;
- des sessions de groupe (16 heures par mois sur 3 mois), temps de resocialisation assurant l'acquisition des notions de prévention et d'éducation à la santé et favorisant ainsi l'insertion à plus long terme. Divers professionnels des secteurs médical, paramédical et socio culturel y interviennent dans l'objectif de donner de réels repères aux bénéficiaires et leur permettre une ouverture et la création de liens avec des structures extérieures à l'action.

Les entretiens tripartites (bénéficiaire, référent social et référent formateur) organisés en fin d'action permettent de proposer une étape dans le parcours du BRSA.

Les résultats obtenus précédemment sont très satisfaisants. Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/11/2018 au 31/10/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent avec un financement à hauteur de 12 078,00 €

La troisième action « *passage : dire et agir pour bien savoir et bien être* » en direction de 10 BRSA sur les communes de Marignane et Vitrolles s'adresse à un public précaire soumis aux problématiques de l'isolement, du mal-être et dont les représentations négatives sur ses capacités professionnelles et personnelles font obstacle à toute démarche d'insertion sociale et professionnelle.

Les objectifs de ce dispositif consistent notamment à :

- lever les freins et les représentations culturelles au niveau de la santé et de l'hygiène de vie ;
- redynamiser un public fragilisé, lui redonner confiance en soi et stopper un processus de « victimisation » afin de favoriser une « mise en mouvement » ;
- permettre la découverte et l'accès aux actions d'insertion ;
- mieux comprendre l'environnement socioprofessionnel ou médical.

L'accompagnement, mobilise les personnes 1 à 2 fois par semaine sur un parcours de 3 mois éventuellement renouvelable. Il est constitué à la fois d'entretiens individuels (1 heure par semaine) au sein desquels sont traitées les problématiques personnelles des BRSA et d'ateliers collectifs thématiques (une demi-journée par semaine) optimisant l'expression et les échanges sur les représentations.

Des professionnels du milieu social, de l'emploi et de la santé interviennent en fonction des problématiques rencontrées et vécues par le BRSA. Des thèmes sont systématiquement abordés : la représentation de la santé et de la maladie ; la dépression ; retrouver l'estime de soi ; être BRSA ; l'importance d'une activité physique.

Les résultats obtenus précédemment sont satisfaisants. Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/11/2018 au 31/10/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent avec un financement à hauteur de 6 040,00 €

Ce rapport concerne le financement de l'association confluence sud-est selon les propositions énoncées par action dans les tableaux annexés, soit un montant total de 58 118,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL